



**PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN TENUE LE JEUDI 26 FÉVRIER 2009 À 19H00 À L'HÔTEL DE
VILLE DE CHAMBLY.**

Étaient présents :

Monsieur Normand Houle, président, Ville de Chambly
Monsieur Donald Pelchat, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Michel Lavigne, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Ken Moquin, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Jean Guy Legendre, administrateur, Ville de Carignan

Étaient également présents :

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, Société Gestrans
Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe Société Gestrans
Monsieur Jacques Deslauriers, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, Société Gestrans
Madame Geneviève Legault, Société Gestrans

Était absente :

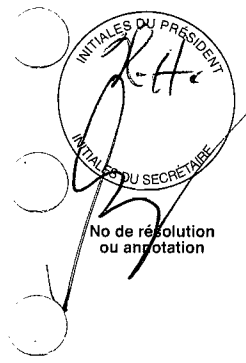
Madame Louise Bisailon-Marcil, vice-présidente, Ville de Carignan

***Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil Intermunicipal de
Transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée régulière et constituée.***

Monsieur Normand Houle agit en qualité de président de l'assemblée.
Madame Louise Boucher agit en qualité de secrétaire-trésorière.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions et/ou règlements concernant :
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 22 janvier 2009;
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2009;
 - 1.3 Adoption des comptes à payer du mois de janvier 2009;
 - 1.4 Résolution – Politique d'arrêt entre deux arrêts;
 - 1.5 Résolution adoptant le règlement 01-2009;
 - 1.6 Résolution adoptant le règlement 02-2009;
 - 1.7 Résolution programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011;
 - 1.8 Résolution concernant l'archivage et la destruction des documents;
 - 1.9 Résolution pour signature des nouvelles ententes conventionnelles de prêts avec les agences.
2. Suivi de la réunion du 22 janvier 2009 :
 - 2.1 Cartes à puces;
 - 2.1.1 Échéancier.
 - 2.2 Suivi du dossier de financement métropolitain;
 - 2.3 Système d'aide à l'exploitation.
3. La situation financière au 31 janvier 2008.
4. Le rapport sur les opérations :
 - 4.1 Abribus;
 - 4.2 Dépliant horaire - épreuve.
5. Correspondance
Correspondance reçue :
 - 5.1 Ville de Chambly – 2009-01-22 / réf. : Plainte – Résolution 2009-01-10
Approbation de la grille tarifaire 2009;



- 5.2 Ville de Carignan – 2009-01-26 / réf. : Approbation du budget 2009 – CIT Chambly-Richelieu-Carignan et approbation grille tarifaire 2009 – CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.3 Véolia Transport – 2009-002-02 / réf : Cautionnement d'exécution – année 2009;
- 5.4 Municipalité de Richelieu – 2009-02-02 / réf : Rapport financier 2009 (demande du ...);
- 5.5 Municipalité de Marieville – 2009-02-04 / réf. : Nomination d'un maire suppléant;
- 5.6 Municipalité de Richelieu – 2009-02-06 / réf. : Résolution 09-02-052 concernant le budget et la grille tarifaire du CIT;
- 5.7 Municipalité de Marieville – 2009-02-06 / réf. : Projet de règlement numéro 1094-1-09 intitulé « Règlement modifiant le règlement 1094-07 intitulé « Règlement concernant l'organisation, par la Ville de Marieville, d'un service de transport collectif par taxi »;
- 5.8 Bélanger Sauvé Avocats – 2009-02-13 / réf. : Vérification des états financiers du Conseil pour l'exercice se terminé le 31 décembre 2008, dossier 8770.

Correspondance envoyée :

- 5.9 Christian Hoffman – 2009-02-11 / réf : Réponse à votre lettre : Augmentation des tarifs mensuel d'autobus.

6. Ajouts à l'ordre du jour :

- 6.8
- 6.9
- 6.10

7. Varia :

- 7.8
- 7.9
- 7.10

8. Lieu et date de la prochaine assemblée régulière

9. Levée de l'assemblée.

1.1 2009-017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU 26 FÉVRIER 2009

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 6.1 Résolution pointage et étude du réseau;
- 6.2 Résolution autorisant une dépense pour un kit de publicité et une boîte pour projet cartes à puces;
- 6.3 Résolution adoptant les frais de cartes à puces et de privilège.
- 7.1 Publicité site Internet;
- 7.2 Nouveau coach – Addenda à la convention de transport.

Retirer le point suivant :

- 2.3 Système d'aide à l'exploitation.

Modifier les points suivants :

- 1.1. Il faut lire 26 février 2009 et non 22 janvier.

❖ Corrigé les numéros secondaire (ex. : 6.1) des points 6. et 7. afin de refléter la bonne numérotation.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

1.2 2009-018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 22 JANVIER 2009

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 janvier 2009, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2009-019 RÉOLUTION CONCERNANT LES COMPTES À PAYER DU MOIS JANVIER 2009

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, dépose un nouveau tableau des comptes à payer. Elle présente les comptes à payer pour le mois de janvier 2009.

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer, ci-après, pour le mois de janvier 2009 :



COMPTES À PAYER

MOIS DE JANVIER 2009

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO. CHEQU
Janvier	Veolia Transport Québec Inc.	Ajustement factures novembre et décembre 2008	20081231	1 250,47 \$		
Janvier	Veolia Transport Québec Inc.	Services janvier 2009	VT01-310109	314 582,92 \$	315 833,39 \$	1991
Janvier	Association des C.I.T.	Cotisation annuelle Projet Vente & Perception	1244	6 730,00 \$		
Janvier	Association des C.I.T.	Cotisation membre 2009	1233	5 086,00 \$		
Janvier	Association des C.I.T.	Cotisation Standardisation des données	1255	500,00 \$		
Janvier	Association des C.I.T.	Cotisation membre ACTU	1267	398,00 \$		
Janvier	Association des C.I.T.	Gouvernance et Financement	1279	2 828,00 \$	15 542,00 \$	1
Janvier	ANNULÉ	ANNULÉ				
Janvier	Imprimerie Pierre Clermont Inc.	Cartes Mensuelles (St-Jean) mars et avril	11935	166,07 \$		
Janvier	Imprimerie Pierre Clermont Inc.	Cartes Mensuelles mars et avril	11936	591,58 \$	757,65 \$	1994
Janvier	Taxi Chambly Enr.	T-19 service janvier	T-19 20090131	518,00 \$		
Janvier	Taxi Chambly Enr.	T-45 service janvier	T-45 20090131	1 207,00 \$	1 725,00 \$	1995
Janvier	M. Normand Houle	Réunion 22 janvier 2009	20090122	285,22 \$	285,22 \$	1996
Janvier	M. Ken Moquin	Réunion 22 janvier 2009	20090122	142,61 \$	142,61 \$	1997
Janvier	M. Michel Lavigne	Réunion 22 janvier 2009	20090122	148,16 \$	148,16 \$	1998
Janvier	M. Donald Pelchat	Réunion 22 janvier 2009	20090122	148,16 \$	148,16 \$	1999
Janvier	M. Jean-Guy Legendre	Réunion 22 janvier 2009	20090122	148,16 \$	148,16 \$	2000
Janvier	Mme Louise Bisailon Marci	Réunion 22 janvier 2009	20090122	148,16 \$	148,16 \$	2001
Février	Société Gestrans	Gestion février 09	F106-00709	24 174,05 \$		
Février	Société Gestrans	Hébergement et entretien site internet	F106-00710	620,81 \$	24 794,86 \$	2002
TOTAL DES COMPTES A PAYER				359 673,37 \$	359 673,37 \$	

Février	Ajoût					
Février	Receveur Général du Canada	D.A.S. T4 2008		306,91 \$	306,91 \$	2003
Février	Ministre du Revenu du Québec	D.A.S. T4 2008		355,12 \$	355,12 \$	2004

NOUVEAU TOTAL DES COMPTES À PAYER

360 335,40 \$ **360 335,40 \$**

ADOPTÉE

1.4 2009-020 RÉOLUTION – POLITIQUE D'ARRÊT ENTRE DEUX ARRÊTS

CONSIDÉRANT que le Conseil désire répondre à la demande de la clientèle féminine pour des raisons de sécurité;

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan désire établir une norme pour des débarquements entre deux arrêts sécuritaires;

CONSIDÉRANT qu'une politique doit être créée afin d'officialiser et de régir ce service;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité



D'établir une politique d'arrêt entre deux arrêts. Cette politique s'adressera exclusivement aux femmes, afin que les déplacements de notre clientèle se fassent de façon sécuritaire.

ADOPTÉE

1.5 2009-021 RÉSOLUTION ADOPTANT LE RÈGLEMENT 01-2009

CONSIDÉRANT le règlement 03-2008, établissant des modifications et des ajouts de service pour l'amélioration du service, suite à l'augmentation de l'achalandage;

CONSIDÉRANT que ce dernier établi des nouveaux circuits en express (100) à 14h55 et 15h08;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite que l'un de ces deux (2) départs desserve mieux le territoire de Chambly;

CONSIDÉRANT l'Article 22.6 de la Convention de transport en commun de personnes entre le CIT CRC et Véolia Transport Québec Inc., prenant effet en avril 2008, convenant que tout nouvel ajout de service permanent n'impliquera pas de voyages non-rémunérés;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 01-2009 – règlement établissant des modifications de service hors pointe du transport en commun de personne dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan qui stipule les modifications de service suivants :

- ❖ De supprimer le départ du circuit 100 de 14h55 et de le remplacer par un circuit 2 à 14h40;
- ❖ D'ajouter un circuit 100 à 7h37 du TCV, vers le stationnement incitatif de Chambly;
- ❖ D'ajouter deux (2) départs sur le circuit 100 à 14h08 et à 14h40, du stationnement incitatif de Chambly, vers le TCV.

ADOPTÉE

1.6 2009-022 RÉSOLUTION ADOPTANT LE RÈGLEMENT 02-2009

CONSIDÉRANT le règlement 05-2007, établissant, suite aux demandes du Centre jeunesse de la Montérégie, des ajouts et des modifications de service à l'horaire du samedi et dimanche;

CONSIDÉRANT que les ajouts de service non pas entraînés l'augmentation d'achalandage prévue, sur le circuit 6 de 22h25, en provenance de Richelieu et sur le circuit 100 de 16h23 en provenance du TCV;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite réinvestir l'argent, consacré au Centre jeunesse Montérégie, afin d'effectuer des ajouts demandés par les usagers;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 02-2009 – règlement établissant des suppressions de services au centre jeunesse, suite au manque d'achalandage sur les circuits 6 et 100, du Conseil Intermunicipal de transport en commun de personne dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan :



- ❖ De supprimer le départ du circuit 6 de 22h25, en provenance de Richelieu;
- ❖ De supprimer le départ du circuit 100 de 16h23, en provenance du TCV.

ADOPTÉE

**1.7 RÉSOLUTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
2009-2010-2011**

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations, dépose le document présentant les projets du programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011.

**2009-023 RÉSOLUTION PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
2009-2010-2011**

CONSIDÉRANT les projets présentés au programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit entériner les différents projets;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat

Appuyée de : Monsieur Ken Moquin

Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le programme triennal d'immobilisation 2009-2010-2011.

ADOPTÉE

**1.8 2009-024 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ARCHIVAGE ET LA
DESTRUCTION DES DOCUMENTS**

CONSIDÉRANT la nécessité de faire de l'espace dans la salle d'archivage de Société Gestrans;

CONSIDÉRANT que certains documents peuvent être déchiquetés et détruits, ainsi que d'autres, conservés;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin

Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le déchiquetage et la destruction, par la compagnie Shree-it, ainsi que l'archivage des documents des précédentes années en vertu du calendrier de conservation établi par le « *Recueil des délais de conservation des documents municipaux* » qui a été conçu par le gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles pour les Archives Nationales du Québec.

ADOPTÉE

**1.9 RESOLUTION POUR SIGNATURE DES NOUVELLES ENTENTES
CONVENTIONNELLES DE PRETS AVEC LES AGENCES**

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière, dépose la nouvelle convention devant être signé par chacune des agences de ventes « *Contrat de prêt et de consignation* ». En résumé :

- ❖ Reconduction de la commission de 5 %;
- ❖ Obligation de fournir une preuve d'assurance;
- ❖ Aucun cautionnement demandé;
- ❖ L'agence de vente fournit elle-même les rouleaux de caisses;
- ❖ Virements bancaire demandés, à chaque agence, pour dépôts dans le compte du CIT CRC, les 5 et 21 de chaque mois.



No de résolution
ou annotation

2009-025 RÉSOLUTION POUR SIGNATURE DES NOUVELLES ENTENTES CONVENTIONNELLES DE PRÊTS AVEC LES AGENCES

CONSIDÉRANT la venue de la carte OPUS et de son nouveau matériel technique;

CONSIDÉRANT que les points de vente devront signer une nouvelle entente, relative à la vente des titres OPUS, « *Contrat de prêt et de consignation* »;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin
Appuyé de : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

Que le président, monsieur Normand Houle, et la secrétaire-trésorière, madame Louise Boucher, soient, par la présente, autorisés à signer, pour et au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, tous les nouveaux « *Contrat de prêt et de consignation* » devant être signés par chaque point de vente.

ADOPTÉE

2 SUIVI DE LA RÉUNION DU 22 JANVIER 2009

2.1 CARTES À PUCES

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, dépose la publicité OPUS faite par le CIT Sorel-Varennnes et explique que chaque CIT crée sa propre publicité et une résolution devra être faite (voir point 6.2).

2.1.1 ÉCHÉANCIER

Madame Murielle Allatt présente l'échéancier transmis avec la documentation du Conseil et elle précise les étapes suivantes :

- ❖ La semaine prochaine, semaine du 2 mars : session d'information et de formation des agences de vente;
- ❖ La semaine suivante, semaine du 9 mars : visite de chacune des agences de vente pour constater où seront, physiquement, installés leurs TPV;
- ❖ La semaine suivante, semaine du 16 mars : installation de l'équipement OPUS.

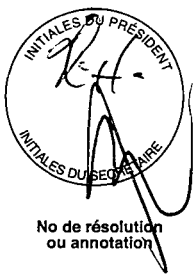
Madame Allatt confirme que la séance d'information et de formation aura lieu lundi prochain, 2 mars 2009, dans une salle de l'école secondaire à Chambly.

Le tout devrait être en fonction vers le 20 mars 2009.

2.2 SUIVI DU DOSSIER FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, avise le Conseil que le dossier a beaucoup avancé dans le dernier mois en regard au financement et à la gouvernance. L'ACIT a reçu les propositions des scénarios de la Société de transport de Montréal (« STM »), le Réseau de transport de Longueuil (« RTL ») et la Société de transport de Laval (« STL »). Les parties impliquées semblent favoriser le scénario de la STL.

Une rencontre est prévue à la Communauté métropolitaine de Montréal (« CMM ») demain. Les sujets traités seront principalement le partage des recettes relativement au kilométrage parcouru, la TRAM et l'aide métropolitaine pour la voie réservée. Le point majeur est de travailler à défendre la situation des différents CIT, afin que le tout soit avantageux pour ces derniers.



3 SITUATION FINANCIÈRE AU 31 JANVIER 2009

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 janvier 2009.

4 RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

Monsieur Rolland Fernandez, représentant de Véolia, était présent pour cette section.

Monsieur David Viannay, directeur des opérations, présente le rapport des opérations, pour janvier 2009, il y a une hausse d'achalandage de 5 %.

Il est, aussi, souligné une problématique, lors de tempêtes de neige, par monsieur Michel Lavigne, administrateur, au terminus Centre-ville, concernant les départs qui se font à la porte 17. En général, les usagers qui attendent en ligne pour le CIT CRC ne savent pas que nous avons un véhicule à la porte 17 et les gens n'embarquent donc pas. Il est suggéré de demander au chauffeur d'aviser les gens en ligne. Le représentant du transporteur avise qu'il mettra en place une procédure et monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations, avise que notre inspecteur fera, aussi, le nécessaire.

Plusieurs demandes d'usagers ont été reçues afin d'effectuer un circuit sur la rue Anne-le-Seigneur, car le circuit qui y passe le fait en fin de ligne ce qui occasionne que l'autobus est toujours.

Monsieur Michel Lavigne, administrateur, demande à ce que son nom soit retiré du registre des plaintes car elles sont supposées être anonymes.

Le Conseil demande à monsieur Viannay quand l'Agence métropolitaine de transport (« AMT ») fera la mise à jour de leur site Internet par rapport au lien, car le lien renvoie à la vieille page du site du CRC. Monsieur Viannay confirme que l'AMT a corrigé le lien.

4.1 ABRIBUS

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations, confirme aux membres du Conseil que les abribus seront commandés car nous avons reçu les autorisations du ministère des Transports du Québec.

Monsieur Michel Lavigne, administrateur et représentant de Richelieu, avise le Conseil qu'une résolution sera passée à son conseil de Ville, afin d'adopter l'installation de l'abribus et le lieu choisi. Il demande à Société Gestrans de lui envoyer l'information sur les différents modèles d'abribus.

Deux (2) types d'abribus avaient été proposés aux municipalités :

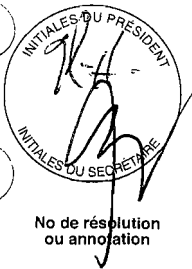
- ❖ Type vitré;
- ❖ Type bunker.

4.2 DEPLIANT HORAIRE - EPREUVE

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations, avise le Conseil qu'il a recruté un fournisseur local pour la conception et l'impression d'un dépliant horaire. Après avoir demandé des soumissions à différents imprimeurs, l'imprimerie Clermont a fait les meilleurs prix avec une soumission permettant une économie de 230 \$ par 1 000 copies. Monsieur Viannay présente une ébauche du dépliant horaire et confirme qu'il ne reste plus que le travail d'infographie à effectuer. La présentation de l'horaire sera travaillée avec monsieur Michel Lavigne, représentant de la Ville de Richelieu.

Le Conseil demande que des photos soient insérées dans le dépliant, des photos rappelant le site Internet de la Ville de Chambly; le Fort Chambly, etc. On suggère de contacter madame Micheline Le Royer, directrice des communications à la Ville de Chambly, qui devrait avoir en sa possession de belles photos représentatives du secteur.

Monsieur Rolland Fernandez, représentant de Véolia, quitte à la fin de ce point.



5 CORRESPONDANCE

Correspondance reçue :

- 5.1 Ville de Chambly – 2009-01-22 / **réf.** : Plainte – Résolution 2009-01-10 Approbation de la grille tarifaire 2009;
- 5.2 Ville de Carignan – 2009-01-26 / **réf.** : Approbation du budget 2009 – CIT Chambly-Richelieu-Carignan et approbation grille tarifaire 2009 – CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.3 Véolia Transport – 2009-002-02 / **réf.** : Cautionnement d'exécution – année 2009;
- 5.4 Municipalité de Richelieu – 2009-02-02 / **réf.** : Rapport financier 2009 (demande du ...);
- 5.5 Municipalité de Marieville – 2009-02-04 / **réf.** : Nomination d'un maire suppléant;
- 5.6 Municipalité de Richelieu – 2009-02-06 / **réf.** : Résolution 09-02-052 concernant le budget et la grille tarifaire du CIT;
- 5.7 Municipalité de Marieville – 2009-02-06 / **réf.** : Projet de règlement numéro 1094-1-09 intitulé « Règlement modifiant le règlement 1094-07 intitulé « Règlement concernant l'organisation, par la Ville de Marieville, d'un service de transport collectif par taxi »;
- 5.8 Bélanger Sauvé Avocats – 2009-02-13 / **réf.** : Vérification des états financiers du Conseil pour l'exercice se terminé le 31 décembre 2008, dossier 8770.

Correspondance envoyée :

- 5.9 Christian Hoffman – 2009-02-11 / **réf.** : Réponse à votre lettre : Augmentation des tarifs mensuel d'autobus.

Correspondance est déposée :

- ◆ Serge Gélinas – 2009-02-13 / **réf.** : Demande d'un citoyen pour recevoir les comptes de dépenses pour les élus municipaux de la Ville de Chambly

6 AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2009-026 RÉSOLUTION POINTAGE ET ÉTUDE DU RÉSEAU

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir une étude de pointage dans le cadre de l'étude sur la révision du réseau;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire s'assurer de l'efficience de son nouveau réseau;

CONSIDÉRANT l'offre qui a été faite par Société Gestrans pour répondre à ce besoin;

CONSIDÉRANT que l'étude sur la révision su réseau n'inclut pas les frais de pointage;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé de : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser qu'un montant de 6 000 \$, excluant les taxes, soit attribué à Société Gestrans, pour couvrir les frais de pointage.

ADOPTÉE



6.2 2009-027 RÉSOLUTION AUTORISANT UNE DÉPENSE POUR UN KIT DE PUBLICITÉ ET UNE BOÎTE POUR PROJET CARTES À PUCES

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire de la publicité pour promouvoir les ventes de cartes à puces;

CONSIDÉRANT qu'une boîte de sécurité doit être installée, chez le transporteur, pour protéger le système informatique de la carte à puces et s'assurer que personne ne touche à l'ordinateur;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire que de la publicité soit faite dans le journal local;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser qu'un montant maximum de 8 000 \$, excluant les taxes, soit attribué pour la publicité de la carte à puces, ainsi que pour la boîte de sécurité.

ADOPTÉE

6.3 2009-0028 RÉSOLUTION ADOPTANT LES FRAIS DE CARTES À PUCES ET DE PRIVILÈGE

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan doit charger des frais de 3,50 \$ pour le « support » de la carte à puces OPUS;

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan doit, aussi, charger des frais de 10,00 \$ pour la prise de photo pour la carte à puces OPUS à tarif réduit (étudiants et personnes âgées);

CONSIDÉRANT que les frais n'ont jamais été annoncés à la clientèle et à nos points de ventes;

CONSIDÉRANT que le CIT a l'obligation de facturer ces frais;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan s'engage à s'assurer que les frais de 3,50 \$ pour le « support » de la carte à puces OPUS, ainsi que la charge de 10,00 \$ pour la prise de photo pour la carte à puces OPUS, à tarif réduit (étudiants et personnes âgées), soient effectifs dans nos points de ventes, dès l'arrivée de la carte à puces OPUS.

ADOPTÉE

7 VARIA

7.1 PUBLICITÉ SITE INTERNET

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations, explique que le meilleur endroit pour mettre une publicité sur le site Internet du CIT CRC serait; soit dans la bande du haut de la page d'accueil et/ou dans la bande du côté droit de cette même page. Afin de pouvoir insérer une publicité, il sera, donc évidemment, nécessaire de modifier la page d'accueil.

Le Conseil demande à ce qu'un prototype lui soit présenté.



No de résolution
ou annotation

7.2 NOUVEAU COACH – ADDENDA À LA CONVENTION DE TRANSPORT

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations, dépose une proposition d'« *Addenda à la convention de transport* » afin d'officialiser le nouvel autobus Coach au parc de véhicule du CIT CRC.

Le Conseil demande à ce que le document soit présenté à Me Michel Cantin, de la firme Bélanger Sauvé, pour fin de commentaires, avant de le transmettre au transporteur.

8. 2009-029 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée régulière le 26 mars 2009 à l'Hôtel de Ville de Carignan.

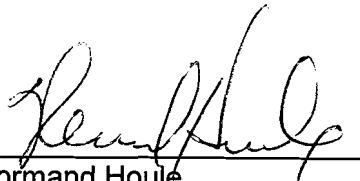
ADOPTÉE

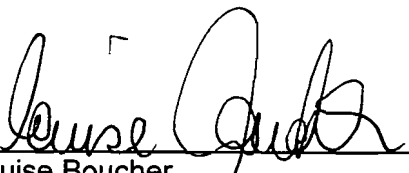
9. 2009-030 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Ken Moquin
Appuyé par : Monsieur Michel Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée à 20h30.

ADOPTÉE


Normand Houle
Président


Louise Boucher
Secrétaire-trésorière